



BALSAN

UN SAVOIR-FAIRE DU GROUPE MARCK

DECLARATIONS UE DE CONFORMITE

SOMMAIRE

- DC UE_469-P-239
- DC UE_469-P-242
- DC UE_469-V-238
- DC UE_469-V-241
- DC UE_469-V-247
- DC UE_11612-P-246
- DC UE_11612-V-245
- DC UE_15614 CHAL-V0888 et 15614 CHAL-P0888
- DC UE_15614 CHAL-VSI et 15614 CHAL-PSI

Siège social : Z.I. La Malterie - BP57 - 36130 Déols - France - info@balsan.fr - Tél. +33 (0)2 54 60 50 00 - Fax +33 (0)2 54 60 50 01

Impasse des Salines - CS 30268 - 62105 Calais - France
Z.A. de Beau Soleil - 44680 Sainte-Pazanne - France

74 rue Villebois Mareuil - CS 80059 - 92622 Gennevilliers - France
178 rue des Vernay - 74440 Taninges - France

**BALSAN**

UN SAVOIR-FAIRE DU GROUPE MARCK

DECLARATION UE DE CONFORMITE E.P.I. DE CATEGORIE 3

Le fabricant responsable de la mise sur le marché :

BALSAN - Site de Taninges - 178, rue des Vernay - 74440 TANINGES

Déclare que l'équipement de protection individuelle neuf décrit ci-après :

Pantalon d'un ensemble vestimentaire indissociable pour sapeurs-pompiers offrant une protection pour la lutte contre l'incendie et les opérations associées telles que des opérations de secours.

Référence E.P.I. : **469-P-239**

Est conforme au Règlement (UE) 2016/425 et aux normes harmonisées EN ISO 13688 : 2013 et EN 469 : 2005/A1 : 2006.

Est identique à l'EPI ayant fait l'objet de l'attestation d'examen UE de type (module B) n° :

0072/045/162/05/18/0094

Date de délivrance : 24/05/2018

Date d'expiration : 24/05/2023

Délivrée par l'I.F.T.H. (0072) - Avenue Guy de Collongue – 69134 ECULLY cedex

Et est soumis à la procédure d'évaluation de la conformité au type sur la base de l'assurance de la qualité du mode de production (module D) sous la surveillance de l'organisme notifié : ASQUAL (0334)- 14 rue des Reculettes- 75013 PARIS.

Fait à TANINGES, le 05/07/18

Par Coralie Monnet, Responsable Assurance Qualité

**BALSAN**

UN SAVOIR-FAIRE DU GROUPE MARCK

DECLARATION UE DE CONFORMITE E.P.I. DE CATEGORIE 3

Le fabricant responsable de la mise sur le marché :

BALSAN - Site de Taninges - 178, rue des Vernay - 74440 TANINGES

Déclare que l'équipement de protection individuelle neuf décrit ci-après :

Surpantalon d'un ensemble vestimentaire indissociable pour sapeurs-pompiers offrant une protection pour la lutte contre l'incendie et les opérations associées telles que des opérations de secours.

Référence E.P.I. : **469-P-242**

Est conforme au Règlement (UE) 2016/425 et aux normes harmonisées EN ISO 13688 : 2013 et EN 469 : 2005/A1 : 2006.

Est identique à l'EPI ayant fait l'objet de l'attestation d'examen UE de type (module B) n° :

0072/045/162/06/18/0118

Date de délivrance : 29/06/2018

Date d'expiration : 29/06/2023

Délivrée par l'I.F.T.H. (0072) - Avenue Guy de Collongue – 69134 ECULLY cedex

Et est soumis à la procédure d'évaluation de la conformité au type sur la base de l'assurance de la qualité du mode de production (module D) sous la surveillance de l'organisme notifié : ASQUAL (0334)- 14 rue des Reculettes- 75013 PARIS.

Fait à TANINGES, le 05/07/18

Par Coralie Monnet, Responsable Assurance Qualité

**BALSAN**

UN SAVOIR-FAIRE DU GROUPE MARCK

DECLARATION UE DE CONFORMITE E.P.I. DE CATEGORIE 3

Le fabricant responsable de la mise sur le marché :

BALSAN - Site de Taninges - 178, rue des Vernay - 74440 TANINGES

Déclare que l'équipement de protection individuelle neuf décrit ci-après :

Veste d'un ensemble vestimentaire indissociable pour sapeurs-pompiers offrant une protection pour la lutte contre l'incendie et les opérations associées telles que des opérations de secours.

Référence E.P.I. : **469-V-238**

Est conforme au Règlement (UE) 2016/425 et aux normes harmonisées EN ISO 13688 : 2013 et EN 469 : 2005/A1 : 2006.

Est identique à l'EPI ayant fait l'objet de l'attestation d'examen UE de type (module B) n° :

0072/045/162/05/18/0093

Date de délivrance : 24/05/2018

Date d'expiration : 24/05/2023

Délivrée par l'I.F.T.H. (0072) - Avenue Guy de Collongue – 69134 ECULLY cedex

Et est soumis à la procédure d'évaluation de la conformité au type sur la base de l'assurance de la qualité du mode de production (module D) sous la surveillance de l'organisme notifié : ASQUAL (0334)- 14 rue des Reculettes- 75013 PARIS.

Fait à TANINGES, le 05/07/18

Par Coralie Monnet, Responsable Assurance Qualité

**BALSAN**

UN SAVOIR-FAIRE DU GROUPE MARCK

DECLARATION UE DE CONFORMITE E.P.I. DE CATEGORIE 3

Le fabricant responsable de la mise sur le marché :

BALSAN - Site de Taninges - 178, rue des Vernay - 74440 TANINGES

Déclare que l'équipement de protection individuelle neuf décrit ci-après :

Veste d'un ensemble vestimentaire indissociable pour sapeurs-pompiers offrant une protection pour la lutte contre l'incendie et les opérations associées telles que des opérations de secours.

Référence E.P.I. : **469-V-241**

Est conforme au Règlement (UE) 2016/425 et aux normes harmonisées EN ISO 13688 : 2013 et EN 469 : 2005/A1 : 2006.

Est identique à l'EPI ayant fait l'objet de l'attestation d'examen UE de type (module B) n° :

0072/045/162/06/18/0119

Date de délivrance : 29/06/2018

Date d'expiration : 29/06/2023

Délivrée par l'I.F.T.H. (0072) - Avenue Guy de Collongue – 69134 ECULLY cedex

Et est soumis à la procédure d'évaluation de la conformité au type sur la base de l'assurance de la qualité du mode de production (module D) sous la surveillance de l'organisme notifié : ASQUAL (0334)- 14 rue des Reculettes- 75013 PARIS.

Fait à TANINGES, le 05/07/18

Par Coralie Monnet, Responsable Assurance Qualité

**BALSAN**

UN SAVOIR-FAIRE DU GROUPE MARCK

DECLARATION UE DE CONFORMITE E.P.I. DE CATEGORIE 3

Le fabricant responsable de la mise sur le marché :

BALSAN - Site de Taninges - 178, rue des Vernay - 74440 TANINGES

Déclare que l'équipement de protection individuelle neuf décrit ci-après :

Veste d'un ensemble vestimentaire indissociable pour sapeurs-pompiers offrant une protection pour la lutte contre l'incendie et les opérations associées telles que des opérations de secours.

Référence E.P.I. : **469-V-247**

Est conforme au Règlement (UE) 2016/425 et aux normes harmonisées EN ISO 13688 : 2013 et EN 469 : 2005/A1 : 2006.

Est identique à l'EPI ayant fait l'objet de l'attestation d'examen UE de type (module B) n° :

0072/045/162/07/18/0127

Date de délivrance : 24/07/2018

Date d'expiration : 24/07/2023

Délivrée par l'I.F.T.H. (0072) - Avenue Guy de Collongue – 69134 ECULLY cedex

Et est soumis à la procédure d'évaluation de la conformité au type sur la base de l'assurance de la qualité du mode de production (module D) sous la surveillance de l'organisme notifié : ASQUAL (0334)- 14 rue des Reculettes- 75013 PARIS.

Fait à GENNEVILLIERS, le 27/07/18

Par Coralie Monnet, Responsable Assurance Qualité

**BALSAN**

UN SAVOIR-FAIRE DU GROUPE MARCK

DECLARATION UE DE CONFORMITE E.P.I. DE CATEGORIE 3

Le fabricant responsable de la mise sur le marché :

BALSAN – Site de Tanninges – 178, rue des Vernay – 74440 TANNINGES

Déclare que l'équipement de protection individuelle neuf décrit ci-après :

Pantalon d'un ensemble vestimentaire indissociable offrant une protection contre tout contact occasionnel et de courte durée avec une flamme, contre la chaleur radiante, convective et de contact.

Référence E.P.I. : **11612-P-246**

Est conforme au Règlement (UE) 2016/425 et aux normes harmonisées EN ISO 13688 : 2013 et EN ISO 11612 : 2015.

Est identique à l'EPI ayant fait l'objet de l'attestation d'examen UE de type (module B) n° :

0072/045/162/10/18/0188

Date de délivrance : 22/10/2018

Date d'expiration : 22/10/2023

Délivrée par l'I.F.T.H. (0072) – Avenue Guy de Collongue – 69134 ECULLY cedex

Et est soumis à la procédure d'évaluation de la conformité au type sur la base de l'assurance de la qualité du mode de production (module D) sous la surveillance de l'organisme notifié :

ASQUAL (0334) – 14 rue des Reculettes – 75013 PARIS.

Fait à GENNEVILLIERS, le 23/10/18

Par Coralie Monnet, Responsable Assurance Qualité

**BALSAN**

UN SAVOIR-FAIRE DU GROUPE MARCK

DECLARATION UE DE CONFORMITE E.P.I. DE CATEGORIE 3

Le fabricant responsable de la mise sur le marché :

BALSAN – Site de Tanninges – 178, rue des Vernay – 74440 TANNINGES

Déclare que l'équipement de protection individuelle neuf décrit ci-après :

Veste d'un ensemble vestimentaire indissociable offrant une protection contre tout contact occasionnel et de courte durée avec une flamme, contre la chaleur radiante, convective et de contact.

Référence E.P.I. : **11612-V-245**

Est conforme au Règlement (UE) 2016/425 et aux normes harmonisées EN ISO 13688 : 2013 et EN ISO 11612 : 2015.

Est identique à l'EPI ayant fait l'objet de l'attestation d'examen UE de type (module B) n° :

0072/045/162/10/18/0187

Date de délivrance : 22/10/2018

Date d'expiration : 22/10/2023

Délivrée par l'I.F.T.H. (0072) – Avenue Guy de Collongue – 69134 ECULLY cedex

Et est soumis à la procédure d'évaluation de la conformité au type sur la base de l'assurance de la qualité du mode de production (module D) sous la surveillance de l'organisme notifié :

ASQUAL (0334) – 14 rue des Reculettes – 75013 PARIS.

Fait à GENNEVILLIERS, le 23/10/18

Par Coralie Monnet, Responsable Assurance Qualité

**BALSAN**

UN SAVOIR-FAIRE DU GROUPE MARCK

DECLARATION UE DE CONFORMITE E.P.I. DE CATEGORIE 3

Le fabricant responsable de la mise sur le marché :

BALSAN - Site de Taninges - 178, rue des Vernay - 74440 TANINGES

Déclare que l'équipement de protection individuelle neuf décrit ci-après :

Ensemble indissociable veste + pantalon pour sapeurs-pompiers offrant une protection contre tout contact occasionnel et de courte durée avec de petites flammes, contre la chaleur radiante, convective et préconisé pour la lutte contre les feux d'espaces naturels.

Référence E.P.I. : **15614 CHAL-V0888 et 15614 CHAL-P0888**

Est conforme au Règlement (UE) 2016/425 et aux normes harmonisées EN ISO 13688 : 2013, EN 15614 : 2007 (associée à la fiche de coordination VG5 n°23-017) et EN ISO 11612 : 2015.

Est identique à l'EPI ayant fait l'objet de l'attestation d'examen UE de type (module B) n° :

0072/045/162/01/18/0003

Date de délivrance : 10/01/2018

Date d'expiration : 21/04/2023

Délivrée par l'I.F.T.H. (0072) - Avenue Guy de Collongue – 69134 ECULLY cedex

Et est soumis à la procédure d'évaluation de la conformité au type sur la base de l'assurance de la qualité du mode de production (module D) sous la surveillance de l'organisme notifié : ASQUAL (0334)- 14 rue des Reculettes- 75013 PARIS.

Fait à TANINGES, le 05/07/18

Par Coralie Monnet, Responsable Assurance Qualité

**BALSAN**

UN SAVOIR-FAIRE DU GROUPE MARCK

DECLARATION UE DE CONFORMITE E.P.I. DE CATEGORIE 3

Le fabricant responsable de la mise sur le marché :

BALSAN - Site de Taninges - 178, rue des Vernay - 74440 TANINGES

Déclare que l'équipement de protection individuelle neuf décrit ci-après :

Ensemble indissociable veste + pantalon pour sapeurs-pompiers offrant une protection contre tout contact occasionnel et de courte durée avec de petites flammes, contre la chaleur radiante, convective et préconisé pour la lutte contre les feux d'espaces naturels.

Référence E.P.I. : **15614 CHAL-VSI et 15614 CHAL-PSI**

Est conforme au Règlement (UE) 2016/425 et aux normes harmonisées EN ISO 13688 : 2013, EN 15614 : 2007 (associée à la fiche de coordination VG5 n°23-017) et EN ISO 11612 : 2015.

Est identique à l'EPI ayant fait l'objet de l'attestation d'examen UE de type (module B) n° :

0072/045/162/01/18/0006

Date de délivrance : 18/01/2018

Date d'expiration : 21/04/2023

Délivrée par l'I.F.T.H. (0072) - Avenue Guy de Collongue – 69134 ECULLY cedex

Et est soumis à la procédure d'évaluation de la conformité au type sur la base de l'assurance de la qualité du mode de production (module D) sous la surveillance de l'organisme notifié : ASQUAL (0334)- 14 rue des Reculettes- 75013 PARIS.

Fait à TANINGES, le 05/07/18

Par Coralie Monnet, Responsable Assurance Qualité